

Ecrit par le 2 juillet 2026

Crise de l'énergie : « Nous sommes là pour protéger les entreprises de Vaucluse. »



« Nous chassons en meute », tel pourrait être le slogan des services de l'Etat et Chambres consulaires vauclusiennes réunis exceptionnellement afin de présenter les dispositifs d'aides du gouvernement aux entreprises face à la hausse des prix de l'énergie :

« Avec l'augmentation du coût de l'énergie, le parc nucléaire partiellement en maintenance et le conflit en Ukraine, nous sommes là, tous ensemble, l'Etat, les Chambres consulaires, les Finances publiques, l'URSSAF pour tendre la main aux entreprises, quelle que soit leur taille » annonce d'emblée le secrétaire général de la préfecture de Vaucluse, [Christian Guyard](#).

Au cours d'une conférence de presse, entouré de [Michel Laffitte](#), directeur départemental des Finances publiques de Vaucluse et de quelques collaborateurs, de la présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat, Valérie Coissieux, de Gilbert Marcelli, président de la Chambre de commerce et d'industrie, Christian Guyard a ajouté « Nous sommes là pour protéger, les entreprises, petites et grandes, les

Ecrit par le 2 juillet 2026

artisans, les commerçants impactés par la flambée des coûts du gaz et de l'électricité ».

Le détail des dispositifs d'aides de l'Etat

Il déroule le détail du dispositif d'aides proposées en fonction des cas. « Pour les TPE (Toutes petites entreprises de moins de 10 salariés), dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 2M€ et une puissance inférieure à 36kVA (kilos volts ampères), la hausse des factures d'électricité ne dépassera pas 15% dès février prochain. Cela s'applique aussi aux entreprises ayant signé un contrat de marché à 280€/MWh. Deuxième catégorie : les TPE ayant une puissance de plus de 36kVA/an, dans ce cas l'amortisseur jouera son rôle et le plafond sera limité à 280€/MWh.

Pour les PME non éligibles au bouclier tarifaire, l'Etat prendra en charge 20% de la facture dès que le prix souscrit dépassera 180€/MWh. Enfin, pour les entreprises énergivores, électro-intensives un guichet d'aide est dédié depuis septembre dernier. Il est ouvert jusqu'31 décembre 2023, mais avant toute demande, il vaut mieux voir sur internet ce que donne la simulation (www.impots.gouv.fr/simulateur-aide-gaz-electricite). Les entrepreneurs peuvent également bénéficier d'un accompagnement individualisé sur leur espace professionnel (impots.gouv.fr).

Comment bénéficier des aides ?

Pour bénéficier de ces aides, il suffit de transmettre une attestation sur l'honneur de votre éligibilité auprès de votre fournisseur d'électricité. Attention : la demande doit être faite avant le 1er mars.

Le Directeur départemental des Finances publiques, Michel Laffitte a précisé que ses services feraient preuve de bienveillance et que le paiement des impôts et des charges feraient l'objet d'un possible report de 48 mois, mais pas la TVA ni le reversement de prélèvement à la source.

Valérie Coissieux, au nom des artisans a rappelé que « ces aides sont uniques, elles n'existent qu'en France. Une cellule de téléphonie a été mise en œuvre par la Chambre des Métiers pour rassurer psychologiquement les patrons de pressings, les bouchers, les poissonniers qui ont été frappés de plein fouet par les augmentations insensées de fin 2022, sans parler de la flambée du prix de la farine, du beurre ou du carton d'emballage de gâteaux pour les boulangers-pâtisseries. Nous avons joint la moitié d'entre eux - soit 300 boulangers - nous avons fait le maximum pour les encourager à sortir la tête de l'eau, nous leur avons dit que l'URSSAF aussi serait à l'écoute avec indulgence ». Elle a rappelé les coordonnées de la « Cellule crise énergétique : assistance84@cmarpaca.

Ecrit par le 2 juillet 2026



Christian Guyard, secrétaire général de la préfecture de Vaucluse, et les chambres consulaires du département ont présenté les différents dispositifs d'aides aux entreprises vauclusiennes afin de faire face à la crise actuelle des prix de l'énergie.

Gilbert Marcelli, le patron de la Chambre de Commerce et d'Industrie a précisé que nous traversons crises après crise depuis des mois et des mois. Après les gilets jaunes et les manifestations chaque samedi dans les centres villes de Vaucluse qui obligeaient les commerçants à baisser le rideau pour ne pas voir leurs vitrines voler en éclat, après le passage des manifestants, c'était la crise sanitaire, le confinement, la mise à l'écart des articles non essentiels. Il a poursuivi : « La psychologie, c'est bien jolie mais ça ne règle pas les factures. Nous, nous avons mis en service un Numéro Vert qui fonctionne (contrairement à ce que disait récemment le Président de la République), c'est le : 0 805 484 484. Trois personnes sont dédiées pour répondre au plus grand nombre. Nous nous sommes réunis en 'Interconsulaires' avec nos homologues de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, c'est justement pour faire un travail collectif au service des paysans, des patrons, des industriels, des commerçants. Nous sommes tous conscients que si nous n'obtenons pas de résultats concrets, il y aura des fermetures d'entreprises, des salariés au chômage, une aggravation de la précarité. »

Un millier de Vauclusiens déjà accompagnés

Frédéric Deroo, qui est conseiller départemental de sortie de crise de Vaucluse ajoute : « Ce comité existe depuis le Covid et il continue face à la crise que nous traversons. Avec des membres du Tribunal de Commerce, des experts comptables, d'anciens magistrats, des avocats bénévoles, des représentants de la Banque de France et de l'URSSAF, nous répondons au plus près des préoccupations de nos concitoyens, pour les soutenir, éviter les cessations d'activités. Derrière eux, il y a des collaborateurs, des familles, des êtres humains. Nous avons déjà accompagné un millier de vauclusiens ».

Ecrit par le 2 juillet 2026

Le Directeur des Finances Publiques insiste : « Il est impératif, avant le 31 mars, de transmettre par internet votre attestation sur l'honneur à votre fournisseur d'électricité, (il suffit de cliquer sur 'PME' ou 'TPE') pour bénéficier du bouclier fiscal, de l'amortisseur d'électricité ou du guichet dédié. Toutes les entreprises seront aidées, au cas par cas. Chacun bénéficiera du meilleur tarif applicable selon son volume de consommation. Le délai de réponse variera. Pour les plus petits consommateurs ce sera dans quelques jours, pour les entreprises 'électro-intensives' qui devront joindre la dernière facture et un RIB (Relevé d'identité bancaire) quelques semaines seront nécessaires.

Chasser en meute

Christian Guyard, le représentant de l'Etat conclura : « Nous travaillons tous en équipe, nous orientons, nous conseillons, nous accompagnons les entreprises d'une même voix. Nous sommes pro-actifs, nous avons déjà soutenu un millier d'entrepreneurs. Nous sommes plus forts quand nous chassons en meute », métaphore que se plaisait à répéter le prédécesseur de la Préfète Violaine Démaret.

Contacts : Chambre des Métiers et de l'Artisanat : 04 90 80 65 42

Direction des Finances Publiques : 04 90 27 56 03

La CCI de Vaucluse affiche ses ambitions jusqu'en 2026

Ecrit par le 2 juillet 2026



En cette fin d'année, Gilbert Marcelli, [président de la CCI de Vaucluse depuis un peu plus d'une année](#), a dressé le bilan de cette première année de mandat. Mais surtout, en compagnie des membres de son bureau et des présidents de commissions de l'organisme consulaire, il a tenu à présenter les grands axes jusqu'à la fin de sa mandature en 2026.

« Nous sommes là pour amener de la valeur ajoutée, explique sans détour Gilbert Marcelli, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse depuis le 25 novembre 2021. On n'est pas là pour se faire prendre en photo ou pour couper des rubans. Nous ne voulons plus entendre que les CCI cela ne sert à rien »

C'est pour ces raisons que ce dernier vient de réunir les membres du bureau et les présidents de commissions de l'organisme consulaire afin de présenter la feuille de route de la mandature de la CCI de Vaucluse jusqu'en 2026.

Mais avant cela, l'équipe réunie autour de Gilbert Marcelli a tenu à rappeler qu'il a fallu d'abord

Ecrit par le 2 juillet 2026

« restructurer cette CCI avec un esprit d'entreprise. »

« Il était nécessaire de restaurer cet esprit d'action, poursuit le président. Et maintenant il va falloir aller vite pour faire en 4 ans, ce que nous nous devons de réaliser durant notre mandat de 5 ans. Il va falloir continuer à être réactif et travailler 'en meute' pour que l'économie vauclusienne se porte mieux. »

« Travailler en meute pour que l'économie vauclusienne se porte mieux. »

Gilbert Marcelli



Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse.

Renforcer les coopérations

Ainsi, dans un premier temps, l'équipe de Gilbert Marcelli entend accélérer les dynamiques partenariales. Pour cela, les élus consulaires veulent renforcer la coopération avec l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels.

Une volonté qui s'est traduite par une multiplication des conventions de partenariats passées avec la French Tech pour développer l'innovation et « proposer une vision des industries de demain » ainsi

Ecrit par le 2 juillet 2026

qu'avec les CCI italiennes et africaines pour développer l'international (ndlr : un voyage est prévu en février au Maroc pour y développer notamment les formations proposées par l'Ecole hôtelière d'Avignon). La CCI 84 s'est aussi rapprochée de la Banque des Territoires pour identifier les dispositifs financiers utiles aux entreprises « car sans argent, on ne fait rien », insiste le président de la Chambre pour qui il faut aussi répondre « aux appels à projets de la Région et de l'Europe » pour accompagner les entreprises vers les dispositifs financiers adaptés à leur stratégie.

Formation, Industrie 4.0 et Académie Vaucluse Provence

La formation sera aussi au centre du projet de mandature de la nouvelle équipe qui veut se mobiliser « pour le plein emploi et les métiers de demain » au sein d'un campus inter-métiers : l'Académie Vaucluse Provence, qui sera inaugurée ce mois-ci.

« Il y a déjà l'Ecole hôtelière d'Avignon mais aussi Kedge, la pharmacie... » rappelle le président de la CCI.

Ce campus, qui devrait être agrandi de 4 hectares pour porter sa surface totale à 10 ha, accueillera l'École de Management Industriel et un centre de formation des demandeurs d'emploi sur les métiers en tension.

« Il ne s'agit pas de faire concurrence aux voisins mais d'enrichir l'offre de formation du territoire. »

Céline Laget

« Il ne s'agit pas de faire concurrence aux voisins mais d'enrichir l'offre de formation du territoire » explique Céline Laget, présidente de la commission Education et prospective qui annonce que l'Université d'Avignon, mais aussi des représentants des industriels et des collectivités seront invités à siéger au conseil d'administration de l'Académie Vaucluse Provence afin de participer au développement de ces formations. Avec un objectif affiché : doubler le chiffre d'affaires annuel du campus en le portant à 16M€ d'ici 4 ans.

Ecrit par le 2 juillet 2026



Il faut remonter à 2007, ici avec le lancement du chantier d'une résidence étudiante, pour assister à l'extension significative du Campus de la CCI de Vaucluse situé à Saint-Chamand à Avignon. Aujourd'hui, la Chambre consulaire vauclusienne veut l'agrandir de 4ha pour porter sa surface totale à 10ha. Autre objectif : doubler le chiffre d'affaires du site d'ici la fin de la mandature en 2026.

Autre projet de la mandature, la création d'un Pôle R&D industrie 4.0 sur le Campus de la CCI. Un outil partagé entre apprenants et entreprises est destiné à accélérer l'innovation pour la Chambre de commerce et d'industrie qui ambitionne également d'identifier et accompagner les entreprises à hypercroissance, qu'elle réunira en réseau dans le club : 'Les pépites du territoire'. « Il faut attirer tous les réseaux ensemble » assure Gilbert Marcelli.

Priorité au commerce de proximité

« Une des priorités de la mandature est d'agir pour le commerce de proximité, annonce Richard Hemin, membre du bureau et président de la commission commerce et rayonnement touristique. Il faut recréer le réflexe CCI pour les commerçants. Plusieurs actions ont à cet égard déjà été mises en place en novembre dernier par la Commission Commerce : réunir les associations de commerçants pour les aider à échanger sur les bonnes pratiques et dynamiser leur réseau, créer une carte de membre pour informer les commerçants sur les services CCI qui leur sont dédiés. Et parce que les élus consulaires considèrent

Ecrit par le 2 juillet 2026

que le commerce de proximité est un acteur de la valorisation de nos centres-villes et villages, ils vont proposer la création d'un événement par territoire : 'les récompenses du commerce de proximité'. »

« Il faut recréer le réflexe CCI pour les commerçants. »

Richard Hemin

Assises de la mobilité et gestion de l'aéroport et du port du Pontet

Par ailleurs, la CCI 84 n'oublie pas rappeler qu'elle assure la gestion de l'aéroport Avignon Provence et du Port du Pontet. Des sites dont l'organisme consulaire a pour objectif de renforcer l'activité industrielle et commerciale car ils sont « au service du développement économique du territoire » assure Bruno Delorme, président de la commission Aménagement du territoire et équipements gérés.

Ainsi, sur le volet aéroportuaire, entendant maintenir l'aviation commerciale saisonnière dans le respect des riverains et de l'environnement, la CCI a demandé la suppression de l'activité privée de voltige et commandité une étude sur le bruit. Pour autant, et malgré les nuisances « ces infrastructures sont indispensables à l'économie du Vaucluse » martèle le président Marcelli qui veut également que la chambre s'inscrive aussi dans la transition écologique et la mobilité durable.

Ecrit par le 2 juillet 2026



Le port fluvial du Pontet dont la CCI de Vaucluse assure la gestion.

Dans cette optique, la Chambre est ainsi à l'initiative [d'un projet de transport fluvial sur le Rhône](#) au départ du Port du Pontet.

La question de la mobilité semblant essentielle pour le monde économique local, la CCI entend se saisir du sujet en organisant, au printemps prochain, les 'Assises des Mobilités' qui réuniront entreprises et collectivités.

« Les sujets ne manqueront pas : la Leo, le tramway, le ferroviaire, prévient Patrice Perrot, membre associé conseiller délégué à l'énergie. Il y a également l'enjeu du dernier kilomètre et des mobilités multimodales. »

Côté environnement, « il y a aussi une énorme demande des entreprises sur le recyclage et la mise en place des ZFE (Zone à faibles émissions) qui concerne plus particulièrement le secteur d'Avignon », complète Dominique Damiano, président de la commission Proximité, coopération territoriale et économie circulaire.

Être présent sur l'ensemble du territoire

Enfin, la CCI entend être présente sur l'ensemble des territoires via un maillage des différentes intercommunalités pour agir en hyper-proximité. « Des binômes élus et conseillers entreprises sont ainsi

Ecrit par le 2 juillet 2026

constitués afin d'assurer une interface dans tous les EPCI auprès des entreprises et réseaux, explique Gilbert Marcelli. Des permanences dans les mairies, communautés de communes et sous-préfectures sont également mises en place pour être en proximité avec les entreprises et les collectivités. Notre rôle est d'expliquer comment fonctionne 'l'entreprise' CCI de Vaucluse ».

« Nous avons la volonté d'être présent sur tout le Vaucluse avec des techniciens qui puissent apporter des réponses immédiates aux 39 000 entreprises du département » confirme Nordine Saihi, membre du bureau.

C'est ainsi aussi par ce souci de proximité que les AG de l'institution consulaire sont ainsi désormais régulièrement délocalisées sur l'ensemble du Vaucluse.

NORD VAUCLUSE ET SORGUES DU COMTAT

Patricia HERRERA
Conseiller entreprise
06 60 75 79 40
pherrera@vaucluse.cci.fr

- CC ARGUES-OUVÈZE EN PROVENCE (CCAOP)
- YANN AUBERT
MICHEL BERNARD
- CC DES SORGUES DU COMTAT
THÉRIER FRANÇOIS
PIERRE HELIAS
- CC ENCLAVE DES PAPES PAYS DE GRIGNAN
LIONEL DE DEKEN
MARC GURDIS
- CC PAYS RÉUNI D'ORANGE
LAURENCE CASTELAIN
SIMON CREILLAZ
MARC-ANDRÉ MICHIER
SAMUEL MONTGERMONT
- CC RHÔNE LES PROVENCE
PASCAL LOUBEYRE
- CC VAISSON VENTOUX
KARIM BERNARDI-BOINGS
LUDOVIC DE LUCA

AVIGNON

Carole COUPRIE
Conseiller entreprise
06 20 61 26 17
ccouprie@vaucluse.cci.fr

- CHANTAL BERNUSSET
JEAN-LOUIS BONZI
PHILIPPE CARLES
FLORENCE DUPRAT
RICHARD HENIN
CATHERINE PRANATTONI
PATRICE PERROT
ADRIENNE PHILIPPE
FLORENCE SENTHELHES
CLAUDE TIMMINGO

GRAND AVIGNON

Julie MONTORO
Conseiller entreprise
06 67 12 28 97
jmontoro@vaucluse.cci.fr

- CHRISTIAN BONNET
ALEXANDRE BRESSY
CLAUDE CHARD-HUTCHINSON
ALEXANDRE DUBOIS
FRANÇOIS GRANON DE LEPINEY
ERIC GUASCH
ROSELYNE MACARIO
CECILE ROBERTO
DOMINIQUE TOLEDO
BÉRY VOLPS

COMTAT VENAISSIN ET MONTS DE VAUCLUSE

Thibaut CORNU
Conseiller entreprise
06 11 79 41 88
tcornu@vaucluse.cci.fr

- CC DES SORGUES DU COMTAT
THÉRIER FRANÇOIS
PIERRE HELIAS
- CA VENTOUX ET COMTAT VENAISSIN (COVE)
- CC VENTOUX SUD
WILLIAM BAUD
JEAN-LUC BECKER
THÉRIER CLOTA
FRANÇOISE LEVY-DOUCET
FREDERIC RUEL
- CC DU PAYS DES SORGUES ET DES MONTS DE VAUCLUSE
JEAN-PHILIPPE COCON
BRUNO DELORME
LAURE GORINO
AUDE GIRARD
NICOLAS RAMMOUIN
DIÈRE LONGERON

LUBERON

Isabelle CALZIA
Conseiller entreprise
06 20 60 14 14
icalzia@vaucluse.cci.fr

- CA LUBERON MONTS DE VAUCLUSE
DOMINIQUE DAMIANO
ALEXANDRA FAINOS
CELINE LAGET
- CC PAYS D'APT LUBERON
SYLVIE MAILLET
XAVIER MATHIEU
NORDINE SAÏHI
- CC TERRITORIALE SUD LUBERON (COTELUB)
VALÉRIE BARDESSA
EUGÈNE HERMITTE

EN CHARGE DES PARTENARIATS

MARIE-LAURE BARON
ARMAND COINTIN
CHRISTÈLE COLLET
PATRICE MOUNIER

Les interlocuteurs de la CCI de Vaucluse dans tous les territoires du département.

Pour cela, l'équipe du président de la CCI entend notamment s'appuyer sur les 150 collaborateurs consulaires et les 85 chefs d'entreprise (élus, membres associés et conseillers techniques) répartis sur l'ensemble du territoire.

« La CCI de Vaucluse se positionne comme le premier réseau public de proximité, accélérateur de l'économie et de la croissance durable des entreprises vauclusiennes », insiste Gilbert Marcelli qui rappelle que ses équipes se sont réunies en commissions à plus de 40 reprises depuis un an. « Ils ont construit ensemble un projet audacieux qu'ils s'engagent à mettre en œuvre durant la mandature. »

Guichet unique des formalités électroniques d'entreprise : face aux craintes des entreprises, le réseau CCI déclare se mobiliser



Au 1^{er} janvier 2023, le Guichet unique électronique des formalités d'entreprise deviendra le seul guichet de formalités des entreprises. Face aux craintes de certains acteurs économiques, le réseau CCI déclare se mobiliser.

Le Guichet unique électronique des formalités d'entreprise deviendra au 1^{er} janvier 2023 le seul guichet de formalités des entreprises, conformément à la loi PACTE. Les centres de formalités des entreprises (CFE) gérés par les Chambres de commerce et d'industrie vont donc se transformer en concentrant leur mission autour de l'information et l'assistance des entreprises pour réaliser leurs formalités dans ce

Ecrit par le 2 juillet 2026

nouveau cadre.

Certains acteurs économiques ont exprimé des craintes sur de possibles dysfonctionnements du Guichet unique lors des premiers mois de mise en fonction.

Au regard de ces craintes, le réseau des CCI déclare se mobiliser pour pallier les éventuelles difficultés lors du lancement de la plateforme. L'objectif est d'assurer aux entrepreneurs que leurs formalités de création, de modification ou de cessation de leur entreprise puissent être réalisées en toute fiabilité. Cette mobilisation entraîne le maintien temporaire par les CCI d'effectifs et d'outils techniques des centres de formalités des entreprises au bénéfice des entrepreneurs.

« C'est un effort important que le réseau des CCI décide d'opérer, en lien avec l'Etat, dans l'intérêt général des entreprises qui font aujourd'hui déjà face à d'immenses défis, indique Alain Di Crescenzo, président de CCI France. Nous mettrons tout en œuvre pour pallier tout risque de dysfonctionnement qui pourrait intervenir et qui viendrait casser la dynamique de création d'entreprises dans notre pays. Il est dans l'intérêt de tous que le guichet unique soit une réussite ».

J.R.

CCI : Bientôt une navette fluviale pour desservir Avignon ?

Ecrit par le 2 juillet 2026



A l'occasion de la dernière assemblée générale de la CCI de Vaucluse qui vient de se tenir à la mairie d'Avignon, l'organisme consulaire a présenté un projet de navette fluviale sur le Rhône. Réuni en présence de Cécile Helle, maire d'Avignon, cette présentation a aussi été l'occasion d'évoquer les enjeux de mobilité sur le territoire du bassin de vie d'Avignon.

« Beaucoup d'éléments économiques, politiques ou environnementaux actuels qu'ils soient nationaux ou internationaux, viennent troubler notre vision de l'avenir rendant très difficile toute prospective économique, a expliqué Gilbert Marcelli, le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse lors de la dernière assemblée générale décentralisée de l'organisme consulaire qui vient de se tenir en mairie d'Avignon.

« La problématique des transports et des déplacements est à cet égard, un des enjeux majeurs des prochaines années », a poursuivi le président de la CCI avant d'annoncer que « la mise en place de navettes fluviales sur le Rhône au départ du port du Pontet pourrait représenter une nouvelle alternative à l'utilisation de la voiture individuelle sur des axes routiers saturés. »

Devant les représentants de la CNR (Compagnie nationale du Rhône) et Cécile Helle, maire d'Avignon, qui soutiennent l'initiative, Gilbert Marcelli a ensuite dévoilé un film de présentation du projet (à découvrir en fin d'article).

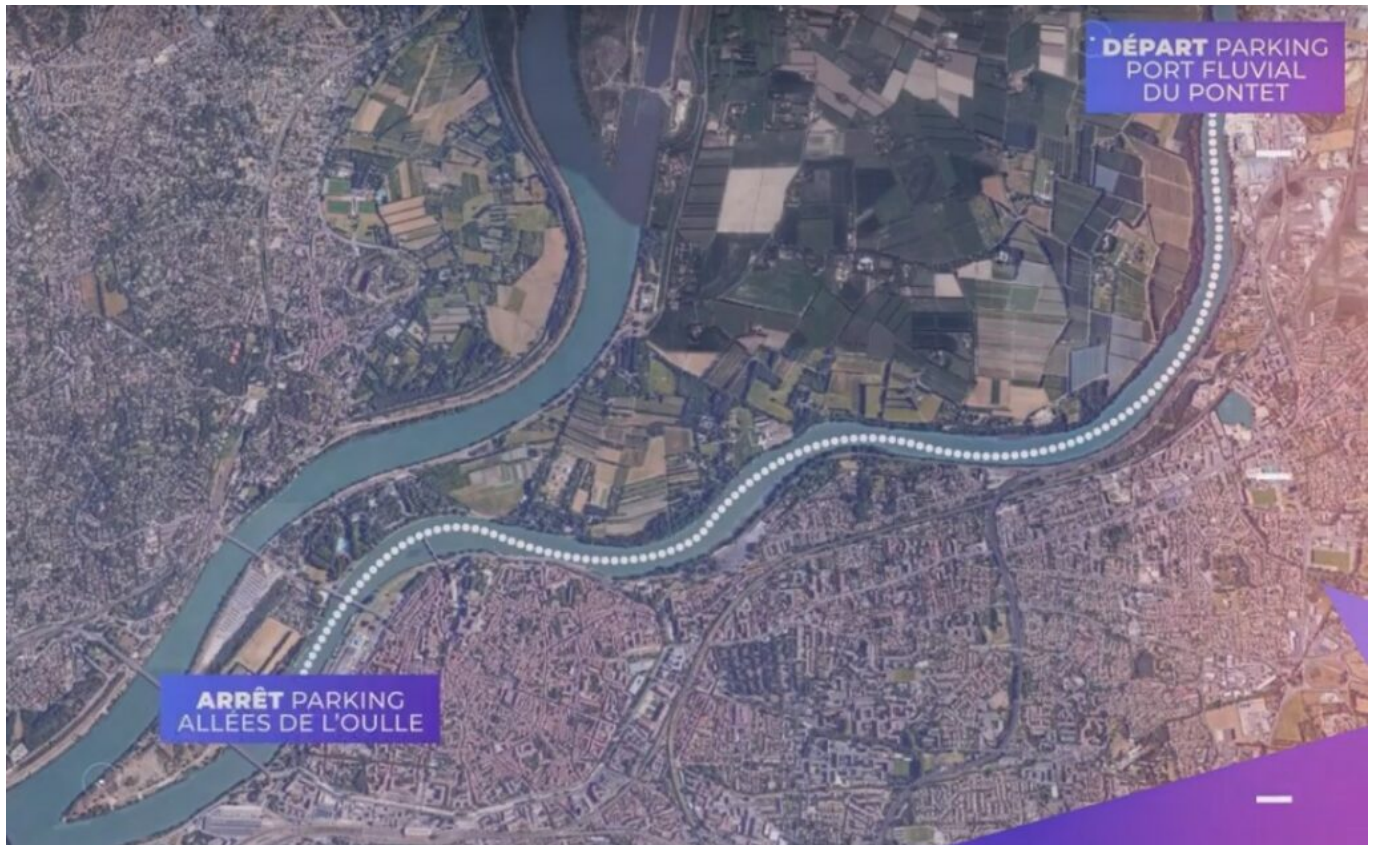
10 fois moins de CO2

Pour les différents intervenants, l'objectif serait de mettre en place cette desserte d'ici 2 ou 3 ans afin d'offrir des alternatives à l'automobile pour les déplacements quotidiens. Assurée par un bateau à propulsion électrique avec un départ depuis le port du Pontet où serait aménagé un parking relais, la navette desservirait ensuite les allées de l'Oulle puis le secteur de Courtine avant de rejoindre l'embarcadere de Villeneuve-lès-Avignon situé au pied de la tour Philippe-le-Bel.

Ecrit par le 2 juillet 2026

D'une capacité de 50 passagers, cette navette devrait permettre d'émettre 10 fois moins de CO2 que des voitures individuelles.

« Nous pouvons peut-être également envisager de pousser un peu plus loin afin de desservir la gare TGV de Courtine », complète Gilbert Marcelli, qui ambitionne que la CCI 84 « démontre sa capacité à innover et à proposer des projets ambitieux et structurants pour le territoire en s'inscrivant notamment comme un partenaire des collectivités territoriales. »



Explorer de nouvelles pistes

« L'été que nous avons vécu nous a rappelé que nous sommes dans un monde qui se transforme très vite en raison du changement climatique », a insisté Cécile Helle, maire d'Avignon, devant les représentants du monde économique local.

« Devant ces phénomènes, poursuit l'élue de la cité des papes, soit on continue à ne pas prendre la mesure des choses et on va subir. Soit on prend les choses à bras le corps car l'attractivité de notre territoire passera par ces enjeux-là. Tous les projets doivent être marqués autour de ces thèmes environnementaux et de qualité de vie, surtout dans les villes de l'arc méditerranéen. Il nous faut nous réinventer de manière forte même si cela est difficile pour la mobilité. Et pour cela, il a plusieurs pistes à explorer, comme le fluvial avec ce projet de navette. »

Ecrit par le 2 juillet 2026

« **Il nous faut nous réinventer de manière forte.** »

Cécile Helle, maire d'Avignon.



Mais avant toute chose, [comme elle l'avait fait dans nos colonnes en juillet dernier](#), Cécile Helle a rappelé qu'il était déjà nécessaire de savoir à quelle échelle nous devons penser la mobilité sur ce territoire. « Il faut aller bien au-delà d'Avignon, il faut raisonner sur l'ensemble du bassin de vie si nous voulons protéger la globalité de son territoire. Surtout si nous voulons limiter le trafic de transit des camions par exemple. »

Toujours côté mobilité, le maire d'Avignon dresse aussi un constat sans concession d'un tramway qui ne dessert pas de pôle d'emploi : « C'est unique en France », une sous-utilisation des transports en commun, l'urgence des nouveaux parking-relais : « nous ne pouvons plus attendre, 2 ou 3 ans maximum », le manque de TCSP (transport en commune en site propre) : « On y est pas encore »...

Cécile Helle reste cependant optimiste car il y a d'autres pistes à exploiter en terme de mobilité : le fleuve ; comme déjà évoqué, mais aussi le train dans « ce territoire à taille humaine et agile ».

« Avignon a la chance de se trouver au centre d'une étoile ferroviaire presque unique en France, insiste-t-elle. Et même si [une nouvelle ligne TER vient encore de s'ouvrir avec Occitanie](#), nous n'avons pas tiré encore le plein potentiel de cette situation afin de renforcer notre attractivité. »

Cependant, le maire d'Avignon tempère aussitôt son enthousiasme pour le train : « encore faut-il que la SNCF soit attentive à la régularité de son offre. Il faut aussi que l'on se batte pour la réouverture de la gare du Pontet ou celle de Saint-Chamand. »

Ecrit par le 2 juillet 2026

Même sentiment d'être pris de haut pour le maire d'Avignon lorsqu'elle porte le projet de gratuité de l'autoroute A7 entre Avignon-Sud et Avignon ou bien encore la création d'un accès autoroutier vers Cabannes (sur le modèle de celui de Piolenc). « Nous sommes allés rencontrer les responsables de Vinci avec Joël Guin, le président du Grand Avignon, pour évoquer la gratuité. » Elle n'en dira pas plus sur l'accueil qui leur a été réservé tant il semble avoir été méprisant pour des élus de la république. « L'Etat, qui siège au sein de ces structures ou qui accordent les délégations, devrait faire entendre sa voix. Ce n'est pas normal, c'est ce que nous demanderons à la nouvelle préfète de Vaucluse.

« La LEO je n'y crois plus »

Cécile Helle, maire d'Avignon.

Penser la ville autrement

L'urgence climatique pousse ainsi Cécile Helle à rappeler la nécessité « d'aménager la ville autrement que ces dernières années, que ce soit à Avignon ou tout son bassin de vie ». Et ce d'autant plus que « la voiture promet un développement de la ville consommateur de foncier » et que la loi Zan (Zéro artificialisation nette) fera « qu'il y aura une concurrence sur le foncier qui va s'accroître dans les années à venir ».

Il faut aussi repenser les anciens projets en intégrant les réalités d'aujourd'hui comme pour la Leo (Liaison Est-Ouest) dont la deuxième tranche, après 25 ans de retard, ne semble plus adaptée pour le maire d'Avignon : « La LEO je n'y crois plus », reconnaît-elle alors qu'elle rappelle pourtant la nécessité vitale pour la cité des papes de disposer d'un contournement Sud d'Avignon. »

Ecrit par le 2 juillet 2026



Une partie des élus de la CCI de Vaucluse lors de leur assemblée générale délocalisée dans la salle du Conseil de la ville d'Avignon

Priorité à l'apprentissage

Par ailleurs, cette AG de la CCI a été aussi l'occasion pour l'organisme consulaire vaclusien de signer une convention de partenariat avec [Henri Lachmann](#), ex-PDG de [Schneider electric](#), mais surtout président de l'association carpentrassienne 'Un par un' dédiée à l'accompagnement des jeunes dans leur inclusion sociale et professionnelle.

Comme ils l'ont notamment fait avec [Enedis Vaucluse](#), les représentants de 'Un par un' ont incité les patrons présents à lutter contre le chômage des jeunes.

« Nous sommes lanterne rouge du chômage des jeunes. J'encourage les entreprises à faire de la formation dans le cadre de l'apprentissage, martèle Henri Lachmann dont l'association s'occupe d'une centaine de jeunes et d'une cinquantaine sont placées. »

« Aujourd'hui, nous sommes à la recherche de main-d'œuvre, il faut l'accompagner, complète pour sa part Gilbert Marcelli. Nous sommes une ville sociale, il faut que là aussi nous changions nos comportements en matière de recrutement. »

Et finalement que ce soit en matière de recrutement des jeunes, d'aménagement de la ville ou de mobilité, le président de la CCI de Vaucluse assure « qu'il faut sortir par le haut et que la Chambre de commerce et d'industrie jouera pleinement son rôle de force de proposition et d'accompagnement des collectivités territoriales. »

La CCI du Pays d'Arles ouvre une permanence estivale



La [CCI du Pays d'Arles](#) sera fermée au public du 1^{er} au 19 août inclus, pour une réouverture dès le lundi 22 août à 8h30.

Cependant, afin de répondre aux exigences du service public, un accueil délocalisé pour les missions formalités d'entreprise et visa pour l'export est prévu au Port Fluvial d'Arles de 10h à 16h.

Ecrit par le 2 juillet 2026

PERMANENCE ESTIVALE

Du lundi 1er au vendredi 19 août 2022 inclus

PORT FLUVIAL D'ARLES,

431 rue Jean-Antoine de Barras de la Penne à ARLES

Réouverture de la CCI : lundi 22 août 2022 dès 8h30

- **FORMALITES D'ENTREPRISE & VISA EXPORT** : Afin de répondre aux exigences du service public article d771 67 2 du Code de commerce, un accueil délocalisé pour les missions formalités d'entreprise et visa pour l'export est prévu au Port Fluvial d'Arles de 10h à 16h.

Service Appui & Formalités

04 90 99 08 60 - 04 90 99 08 61 - 04 90 99 08 83

Plus d'informations sur arles.cci.fr



CCI PAYS D'ARLES

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

© DR

Port fluvial d'Arles, 431 rue Jean-Antoine de Barras de la Penne, à Arles.

Contacts : 04 90 99 08 60 / 04 90 99 08 61 / 04 90 99 08 63.

J.R.

Comment Aero 145 Aegis va booster l'emploi à l'aéroport d'Avignon

Ecrit par le 2 juillet 2026



Particulièrement soutenu par la CCI de Vaucluse, la Région Sud et BPI France via le plan France Relance, le projet de la société Aero 145 Aegis prévoit la création d'une société de maintenance aéronautique implantée sur la zone d'activités de l'Aéroport Avignon-Provence. Désormais entré dans sa phase opérationnelle le dossier, qui doit être présenté en détail cette semaine, table sur un investissement de l'ordre de 34M€. De quoi générer 220 emplois directs d'ici 3 ans.

Cela faisait 7 ans que les porteurs de ce projet travaillaient sur ce nouveau concept de 'guichet unique' concentrant en même lieu des activités de maintenance aéronautique comprenant des ateliers ainsi que des capacités de stockage, d'entretien, de conversion, de peinture et de déconstruction d'avions régionaux à turbopropulseurs (type ATR ou Bombardier) et moyens courriers monocouloirs (type Airbus 320 ou Boeing 737). Mais avant d'atterrir sous le ciel de Provence, ce projet a pourtant failli se poser ailleurs. D'abord en Serbie, puis en Roumanie, en Bulgarie et enfin en Espagne. Perpignan et ensuite Béziers ont également été sur les rangs ainsi que plusieurs autres endroits en France pour accueillir ce site unique en Europe.

Pourquoi Avignon ?

Si Avignon a finalement été retenue, c'est que la plate-forme aéroportuaire, avec laquelle les premiers contacts remontent à avril 2021, dispose de conditions d'accès stratégiques uniques, d'une réserve foncière importante ainsi que d'un climat idéal pour travailler sur des avions. Par ailleurs, les porteurs du projet sont également très attachés à cette région et souhaitent également apporter leur 'pierre' au

Ecrit par le 2 juillet 2026

développement économique du Grand Avignon. Une contribution qui prendra la forme d'un investissement de 34M€ et qui devrait générer plus de 220 emplois directs d'ici 3 ans. Côté activité, Aero 145 Aegis prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 47M€ sur 3 ans en traitant un peu plus de 300 aéronefs durant cette période.

L'activité va débiter à la rentrée

Concrètement, après avoir domicilié son siège social dans la zone de l'aéroport d'Avignon, Aero 145 Aegis vient de louer le hangar H21 ainsi qu'un autre hangar temporaire pour disposer de 2 449m² afin de débiter son activité à partir du 1^{er} septembre prochain. Pour cela, la société présidée par Joseph Heraief s'appuiera déjà sur une première équipe de 35 personnes. Le projet prévoit ensuite, sous réserve des autorisations de permis de construire, la réalisation de 2 tranches de hangars supplémentaires. Une première phase pour les bâtiments H1 à H4 avec une mise en service espérée mi-2024 pour atteindre une capacité d'accueil de 10 780m² pour 170 employés et une seconde pour les hangars H5 et H6 en 2025 (pour porter l'ensemble à 14 839m² et 221 salariés).



Un projet modèle ?

Avec la création de cette offre unique de services centralisés, les responsables du projet mettent également en avant l'aspect éco-responsable de leur démarche dans un secteur plutôt montré du doigt ces dernières années pour sa gourmandise environnementale. En effet, en étant les premiers à proposer tous ces services réunis en un même lieu en Europe, Aero 145 Aegis estime que cela va permettre de réduire drastiquement les émissions de CO₂ en économisant l'équivalent de 8 937 tonnes de déchets

Écrit par le 2 juillet 2026

ménagers. C'est ce que génère par an une ville d'un peu plus de 25 000 habitants.

Un engagement éco-responsable

Par ailleurs, sur les 34M€ d'investissement, 5M€ le seront pour préserver l'environnement en allant au-delà des normes européennes requises dans ce secteur d'activité. Cet engagement éco-responsable se traduira ainsi notamment par la pose de 14 000m² de panneaux photovoltaïques en toiture des futurs bâtiments, l'acquisition d'une flotte de véhicules société électriques, une gestion et un recyclage des déchets à plus de 90%, une faible consommation d'eau (activités en circuit fermé), zéro pollution gazeuse (activités en circuit fermé), une mise en place de l'Iso 14001 comme système de gestion environnementale et un objectif de certification ACA (Airport Carbon Accreditation) en 2023 en lien direct avec la direction de l'aéroport.

Nuisances résiduelles...

Côté nuisance, et c'est l'un des points forts du projet, l'activité ne devrait générer que 2 à 3 rotations d'aéronefs hebdomadaires, soit une augmentation du trafic actuel de +0,6%. Par ailleurs, le niveau sonore des avions qui seront traités sur le futur site avignonnais ne devrait pas excéder 68db, soit l'équivalent d'un lave-vaisselle.

Quant au trafic routier, c'est l'équivalent de 3 à 5 conteneurs qui devrait circuler chaque mois sur les routes de la zone. Même visuellement les promoteurs du projet assurent qu'aucune zone de parking d'avions ne sera visible depuis la périphérie immédiate de la zone aéroportuaire. Toutes les activités industrielles seront réalisées en milieu clos et fermé.

Une implantation tombée du ciel

Dans un département, classé parmi les plus pauvres de France, cette implantation apparaît comme une aubaine. C'est certainement pour cela, que le dossier a bénéficié d'un soutien sans faille de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse, gestionnaire de l'aéroport, ainsi que du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, propriétaire du foncier de la plateforme aéroportuaire de la cité des papes dont il a confié la gestion à l'organisme consulaire vauclusien.

Convaincu de la démarche, la Région vient d'ailleurs d'octroyer une aide de 400 000€ à Aero 145 Aegis. Dans le même temps, BPI France vient aussi d'accorder une subvention de 690 000€ dans le cadre du plan de l'Etat 'France relance'. Ces aides, preuves de la confiance des pouvoirs publics dans le projet, devraient ainsi permettre d'accélérer les derniers investissements afin d'acheter les premiers équipements et de procéder aux premières embauches.

Les collectivités du territoire ne devraient pas être perdantes non plus puisque le projet devrait générer 10,8M€ rien qu'en retombées fiscales.

Ecrit par le 2 juillet 2026



CCI : lancement du 4e programme d'investissements d'avenir (PIA)

Ecrit par le 2 juillet 2026



L'Etat et la Région investissent conjointement dans des actions en faveur du développement des entreprises et lancent le 4^e programme d'investissements d'avenir (PIA). A cette occasion, la [CCI de Vaucluse](#) organise une matinée, le jeudi 7 juillet, pour découvrir trois dispositifs complémentaires de financement.

Le programme d'investissements d'avenir (PIA) a été mis en place par l'Etat pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Après le déploiement du PIA3 (10 milliards €) de 2017 à 2020, c'est au tour du programme d'investissement d'avenir PIA4.

Par ce programme, d'une valeur de totale de 20 milliards €, l'Etat et la Région investissent conjointement dans des actions en faveur du développement des entreprises innovantes. Ces actions ont pour objectif de financer des projets, individuels ou collaboratifs, d'envergure régionale, voire nationale, entrant dans les priorités régionales définies dans le schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), la stratégie de spécialisation intelligente (S3) et le plan climat régional. Sous forme de subventions et/ou d'avances remboursables, 74M € seront mobilisés jusqu'en 2025 pour accompagner l'innovation dans les start-up et PME régionales.

Ecrit par le 2 juillet 2026

A cette occasion, la [CCI de Vaucluse](#) organise une réunion, en présentiel et en visio-conférence, le jeudi 7 juillet, qui s'adresse aux entreprises industrielles. L'objectif est de prendre connaissance de trois dispositifs complémentaires de financement.

Cette matinée sera animée par [Julien Fraysse](#), sous-préfet à la relance du Vaucluse, Bérengère Bonnaffoux, service financement aux entreprises de la Région Sud, et Mélanie Clouard de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

Programme :

- Actions nationales : France relance 2030.
- L'action 'projets d'innovation' en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : une aide financière permettant d'accompagner les projets de recherche et développement portés par une PME et ETI du territoire, en phase d'étude de faisabilité ou de développement.
- L'action 'projets collaboratifs R&D (I-Démo Régionalisé)' : un soutien aux projets collaboratifs de recherche et développement conduits par un consortium qui rassemble au minimum deux partenaires industriels ou de services dont une PME ou une ETI et un partenaire de recherche, aux effets diffusants et intégrateurs au sein d'une filière.
- L'action 'projets d'accompagnement et transformation des filières' en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : un soutien à la structuration de filières régionales clefs par le financement de dépenses mutualisées d'investissement et de R&D.

Jeudi 7 juillet de 9h à 10h45 au campus de la CCI de Vaucluse - inscription gratuite, mais obligatoire via le formulaire en [lien ici](#).

J.R.

Campus CCI : Journée portes ouvertes samedi 18 juin

Ecrit par le 2 juillet 2026



Les écoles du Campus de la CCI de Vaucluse ouvrent leurs portes aux jeunes en recherche d'orientation et aux personnes en reconversion, samedi 18 juin de 9h à 15h, au Campus de la CCI de Vaucluse à Avignon.

Les écoles du [Campus de la CCI de Vaucluse](#), [l'Ecole Hôtelière d'Avignon](#), [Sud Formation Santé](#), [Kedge Business School](#), [Compta gestion](#) et [le CFA de la CCI de Vaucluse](#) ouvrent leurs portes aux jeunes en recherche d'orientation (collégiens, lycéens, étudiants...) et aux personnes en reconversion.

L'objectif de cette journée portes ouvertes : informer et aider à l'orientation.

Le campus de la CCI de Vaucluse propose 30 formations du CAP au Bac +5, dans des secteurs qui recrutent en hôtellerie, restauration, commerce, management, comptabilité, santé, diététique, social, ingénierie informatique...

Samedi 18 juin de 9h à 15h, Campus de la CCI, allée des Fenaisons à Avignon.

J.R.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Campus CCI Avignon : que faire sans Parcoursup ?



Les écoles du Campus de la CCI de Vaucluse ouvrent leurs portes aux jeunes en recherche d'orientation et aux personnes en reconversion, samedi 18 juin de 9h à 15h, au Campus de la CCI de Vaucluse à Avignon.

Les premiers résultats de Parcoursup viennent d'être publiés et bon nombre de jeunes se trouvent désœuvrés. Cette période est particulièrement anxiogène pour les parents qui peinent à comprendre les règles de la plateforme. Afin d'offrir de nouvelles perspectives à ces familles, [la Chambre de commerce et d'industrie \(CCI\) de Vaucluse](#) rappelle qu'elle dispense sur son campus à Avignon plus de 30 formations du CAP au Bac +5, dans des secteurs qui recrutent, la plupart accessibles sans Parcoursup.

Les écoles du [Campus de la CCI de Vaucluse](#), [l'Ecole Hôtelière d'Avignon](#), [Sud Formation Santé](#), [Kedge Business School](#), [Compta gestion](#) et [le CFA de la CCI de Vaucluse](#) organisent une journée portes ouvertes

Ecrit par le 2 juillet 2026

à destination des jeunes en recherche d'orientation (collégiens, lycéens, étudiants...) et des personnes en reconversion.

L'objectif de cette journée portes ouvertes : informer, aider à l'orientation et à l'insertion professionnelle. « Notre mandature travaille sur plusieurs axes forts dont la finalité est de faciliter l'employabilité et l'emploi, explique [Céline Laget](#), Présidente de la commission 'Education et prospective' de la CCI de Vaucluse. Nous souhaitons notamment valoriser le monde de l'entreprise, ses secteurs et ses débouchés auprès des jeunes, des salariés et des demandeurs d'emploi afin de les guider vers les secteurs porteurs. »



Céline Laget, présidente de la commission 'Education et prospective' et Florence Hertel, directrice 'Front office' de la CCI de Vaucluse.

Plus de 30 formations du CAP au BAC +5

Restauration, commerce, management, comptabilité, santé, orthopédie, diététique, social, ingénierie informatique... la CCI propose des formations en temps plein ou en alternance via son CFA (Chambre de formation d'apprentis).

Le CFA comprend quatre pôles : un pôle hôtellerie restauration, un pôle commerce et comptabilité-gestion, un pôle santé et social, ainsi qu'un pôle ingénierie informatique.

Au programme



Écrit par le 2 juillet 2026

Visite du campus, des écoles et de la résidence étudiante. Entretiens avec les professeurs et les responsables pédagogiques, conseil sur les choix de formation, en temps plein ou en alternance. 'Plancha Party' dans les jardins du Campus. De nombreuses animations sont également prévues : dégustation de smoothies 'healthy', quizz sur la sécurité informatique, découpes artistiques et sculptures sur fruits et légumes frais...

Informations pratiques : samedi 18 juin de 9h à 15h, [Campus de la CCI](#), allée des Fenaisons à Avignon. Entrée libre ou sur rendez-vous sur campus.vaucluse.cci.fr